

ETAPES DE COUPE DE FRANCE NATATION EAU LIBRE NOUVELLE-AQUITAINE 2017

LAC DE SAINT-PARDOUX - SAMEDI 8 JUILLET - DIMANCHE 9 JUILLET
LAC DU CAUSSE CORREZIEN - SAMEDI 2 SEPTEMBRE

REGLEMENT GENERAL

Organisateur :

Ligue Nouvelle-Aquitaine Natation – Site de Limoges
GAÏA, Maison Régionale des Sports du Limousin
142 avenue Emile Labussière
F-87 100 LIMOGES (FRANCE)

Contact : Armand DUTHEIL

Téléphone : 06 84 84 52 40

✉ e-Mail : natationlimousinpresident@gmail.com

Inscriptions en ligne : <http://www.eaulibreffn.fr/>

I- PREAMBULE

Les trois étapes de Coupe de France « SAINT PARDOUX 2017 » et « CAUSSE CORREZIEN 2017 » se déroulent sous le même format :

- Une épreuve "Découverte" - 500m - ENF3  Eau Libre
- Une épreuve "Promotion" - 1,5km
- Une épreuve "Elite" - 5km
- Une épreuve "Marathon" - 10km

II- PROGRAMME PREVISIONNEL

Sur les 3 étapes :

- 11h00 – 11h45 Course "Promotion" (1,5km)
- 12h00 Affichage des résultats "Promotion "
- 11h45 – 12h15 Course "Découverte" (500m) 
- 12h30 Affichage des résultats "Découverte "
- 14h30 – 17h00 Course "Elite" (5km) et "Marathon" (10km)
- 16h00 Affichage des résultats "Elite"
- 17h15 Affichage des résultats "Marathon "
- 17h00 – 17h30 Remise des récompenses
- 17h30 Fin de la compétition

L'attestation de validité du Pass'compétition est soumise à la présentation, par le nageur, de son livret avec le Pass'sports de l'eau validé

III- ENGAGEMENTS

Les engagements se font prioritairement sur : <http://www.eaulibreffn.fr/>. En cas d'impossibilité d'accéder au site web, les engagements doivent être envoyés à :

LIGUE NOUVELLE-AQUITAINE NATATION – SITE DE LIMOGES
 GAÏA, Maison Régionale des Sports du Limousin – 142 avenue Emile Labussière – 87100 LIMOGES
 ✉ e-mail : natation-limousin-secretariat@orange.fr

Droits d'inscription :

Epreuves Coupe de France		Epreuve « Découverte »
Payé avant la date limite	Payé après la date limite	
10€	20€	1,5€
		Passage du test ENF3- Pass'compétition Eau Libre
		Gratuit

Date limite :

Lac de Saint-Pardoux : mercredi 5 juillet 2017 à 23 h 55
 Lac du Causse : mercredi 30 août 2017 à 23 h 55

Pour les non-licenciés qui participent aux épreuves "Promotion" (1.5km) ouvertes au Grand Public, ils doivent s'acquitter d'un droit de participation de 10€ en supplément au droit d'inscription.

En cas d'inscription par e-mail, l'envoi du règlement des droits d'inscription doit être fait en même temps, par chèque bancaire à l'ordre de : **Ligue Nouvelle-Aquitaine Natation.**

La validation de l'engagement est faite à réception du règlement.

En cas de forfait, les droits d'entrée restent acquis à l'organisateur et ne seront pas restitués.

IV- LES EPREUVES

La compétition propose 3 courses différentes : 1,5km "Promotion", 5km "Elite" et 10km "Marathon", un ponton de ravitaillement est à disposition. Une épreuve de 500m "Découverte", support du Pass'Compétition, est inscrite au programme.

Les courses "Découverte" et "Promotion" sont ouvertes aux non licenciés à la Fédération Française de Natation (FFN) ou à une autre Fédération affiliées à la Fédération Internationale de Natation (FINA) sous réserve de présentation d'un certificat de non contre-indication de la pratique de la Natation Eau Libre en compétition datant de moins de 3 mois. Ces courses se déroulent selon les règles FINA.

NOUVEAUTE

La course "Promotion" (1,5km) est ouverte à tous, licenciés ou non licenciés à la Fédération Française de Natation (FFN), la Fédération Française de Triathlon (FFTRI) ou à une autre Fédération affiliées à la Fédération Internationale de Natation (FINA) sous réserve de présentation d'un certificat de non contre-indication de la pratique de la Natation Eau Libre en compétition datant de moins de 3 mois (sauf pour les licenciés). Cette course se déroule selon les règles FINA.

Règlement sur les combinaisons thermiques FFN Eau libre :

- La température de l'eau la plus basse possible pour une compétition FFN en Eau libre est de 14°C degrés Celsius.
- Entre 14°C et 17,9°C : Les combinaisons thermiques (Néoprènes ou polyuréthanes) et bonnets sont obligatoires du début à la fin de la course.
- À 18°C et 19,9°C : Les combinaisons thermiques (Néoprènes ou polyuréthanes) sont optionnelles.
- À 20°C et plus : Lorsque la température de l'eau est supérieure ou égale à 20°C, les combinaisons thermiques (Néoprène ou polyuréthane) sont interdites. Un âge limite de 14ans est imposé pour les non-licenciés

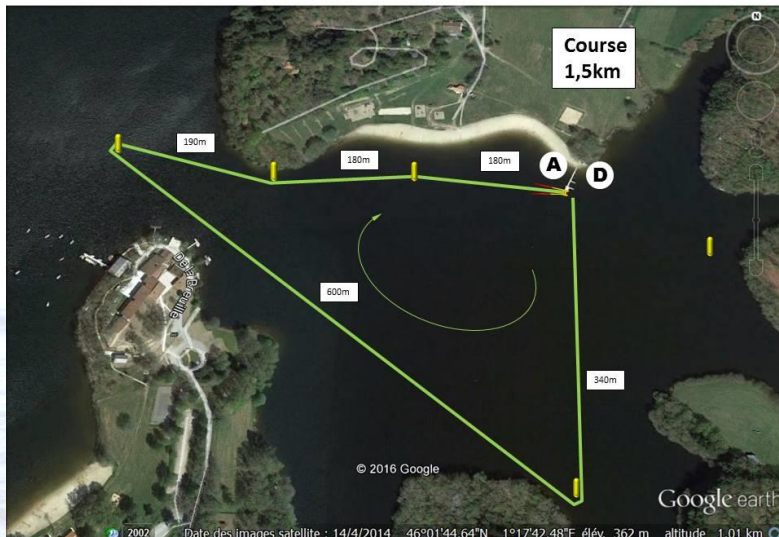
La course donnera lieu à 2 classements séparés, licenciés et non licenciés.

Le départ sera donné à :

- ➔ 11h00 pour la course de 1,5km (limite d'engagement = 10h00)
- ➔ 11h45 pour la course de 500m (limite d'engagement = 10h45)
- ➔ 14h30 pour la course de 5km (limite d'engagement = 13h30)
- ➔ 14h30 pour la course de 10km (limite d'engagement = 13h30)

PARCOURS

Parcours Etape de Saint-Pardoux



Parcours Etape de Saint-Pardoux



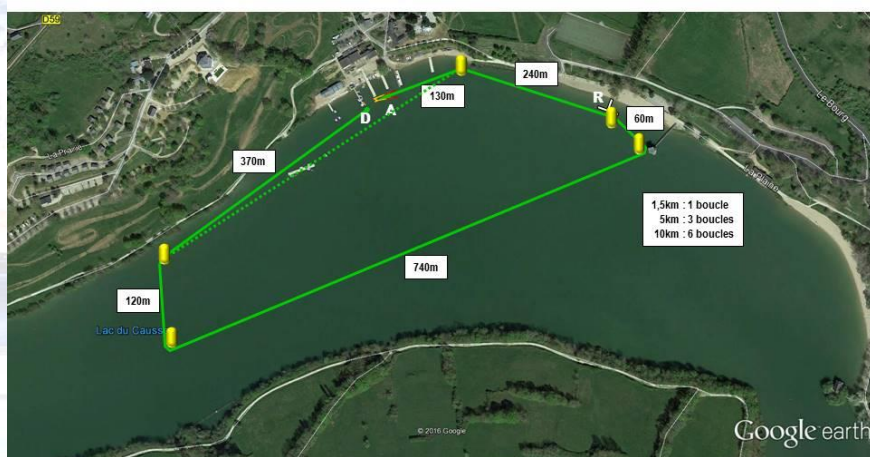
COUPE DE FRANCE EAU LIBRE 2017

Lac de Saint-Pardoux - Lac du Causse Corrèzien

Parcours Etape du Lac du Causse "DECOUVERTE"



Parcours Etape du Lac du Causse "PROMOTION", "ELITE" & "MARATHON"



D : Départ
R : Ravitaillement
A : Arrivée

COUPE DE FRANCE EAU LIBRE 2017

Lac de Saint-Pardoux - Lac du Causse Corrèzien

REGLEMENT GENERAL

Les compétiteurs doivent **obligatoirement** participer à la **Réunion Technique qui se tient 45 minutes avant le départ** de la course.

Les courses se déroulent selon le règlement FINA OWS, à l'exception des dérogations précisées ci-dessous.

- En dérogation à l'article du Règlement FINA OWS 1.2 et en accord avec les règlements de la FFN pour les Championnats de France, il n'y a pas de limite d'âge.
- En dérogation à l'article du Règlement FINA OWS 6.16.1, les délais de fin de course suivants s'appliquent après l'arrivée du premier nageur pour les garçons et de la première nageuse pour les filles :
 - 60 minutes pour les courses "Marathon" (10km)
 - 45 minutes pour les courses "Elite" (5km)
 - 20 minutes pour les courses "Promotion" (1,5km)
- En dérogation à l'article du Règlement FINA OWS 6.17.1 et 6.17.2 et en accord avec les règlements de la FFN, en cas d'arrêt de la course pour cas de force majeure, et à condition que la distance parcourue par les premiers nageurs (dames et messieurs) soit supérieure ou égale à 1km, un classement sera réalisé et les points attribués en fonction de la distance parcourue.

NOUVEAUTE

Pour les épreuves "Promotion"-1,5km ouvertes au Public, les dispositions réglementaires suivantes s'appliquent aux non-licenciés : Il n'y a pas de dérogation à l'article du Règlement FINA OWS 1.2 et la limite d'âge est fixée impérativement à 14ans au moins. En dérogation à l'article du Règlement FINA OWS 6.9, **le port de la combinaison de type triathlon est autorisé et obligatoire si la température de l'eau est inférieure à 20°C**

Règlement sur les combinaisons thermiques FFN Eau libre :

- La température de l'eau la plus basse possible pour une compétition FFN en Eau libre est de 14°C degrés Celsius.
- Entre 14°C et 17,9°C : Les combinaisons thermiques (Néoprènes ou polyuréthanes) et bonnets sont obligatoires du début à la fin de la course.
- À 18°C et 19,9°C : Les combinaisons thermiques (Néoprènes ou polyuréthanes) sont optionnelles.
- À 20°C et plus : Lorsque la température de l'eau est supérieure ou égale à 20°C, les combinaisons thermiques (Néoprène ou polyuréthane) sont interdites. Un âge limite de 14ans est imposé pour les non-licenciés

V- DISPOSITIFS DE SECURITE

La sécurité est assurée :

- Sur l'eau, par 4 équipes de sauveteurs de la SNSM (Société Nationale de Sauvetage en Mer).
- A terre, par 4 équipiers secouristes et un médecin urgentiste pour assurer les soins de premiers secours et aider au transfert vers l'hôpital par ambulance ou hélicoptère.

VI- CEREMONIE DE RECOMPENSES

Une cérémonie de récompenses a lieu à la fin de la course.

Des classements « Toutes Catégories », « Jeunes » 11 à 13 ans, « Juniors 1 » 14 à 15 ans, « Juniors 2 » 16 à 17 ans, « Juniors 3 » 18 à 19 ans, sont établis.

Pour les épreuves "Promotion" ouvertes au Public, des classements "- de 25ans", "25ans-49ans" et "50ans et +" sont établis.

Les trois (3) premiers compétiteurs (Filles et Garçons) de chaque catégorie, sont récompensés par une médaille. Pour les épreuves "Marathon" (10km) la récompense du classement "Toutes Catégories" est une coupe aux trois (3) premiers compétiteurs (Filles et Garçons).

VII- PRIMES

Les trois (3) premiers compétiteurs (Filles et Garçons) du classement "Toutes Catégories" de l'épreuve "Marathon" (10km) reçoivent une prime :

- 220 Euros pour le 1^{er} compétiteur
- 110 Euros pour le 2nd compétiteur
- 70 Euros pour le 3^{ème} compétiteur

Une prime supplémentaire est offerte aux cinq (5) premiers compétiteurs (Filles et Garçons) du Trophée des 2 Lacs. Le classement s'effectue par addition des points marqués sur les 3 étapes du Limousin : « Saint Pardoux 2017 » 8 et 9 juillet – « Causse Corrézien » 2 septembre, avec **participation obligatoire aux 3 étapes.**

- 120 Euros pour le 1^{er} compétiteur
- 80 Euros pour le 2nd compétiteur
- 50 Euros pour le 3^{ème} compétiteur
- 30 Euros pour le 4^{ème} compétiteur
- 20 Euros pour le 5^{ème} compétiteur

VIII- RECLAMATIONS

Le Comité d'Organisation peut prendre toute décision non prévue au présent règlement.

En particulier, il se réserve le droit :

- de modifier l'horaire prévu pour le départ,
- de refuser toute inscription qu'il jugera non conforme,
- de s'opposer au départ de tout concurrent n'étant pas manifestement en état d'effectuer la course,
- d'arrêter tout concurrent qu'il jugera incapable de poursuivre la course.

L'organisateur se réserve la possibilité d'apporter à ce présent règlement toute modification qu'il jugerait utile.

XI- DROIT A L'IMAGE

Chaque participant accorde au Comité d'Organisation, ou ses représentants autorisés, le droit d'utiliser son image à des fins uniquement promotionnelles de la manifestation, sur tout support, y compris le Web et internet. Le participant reconnaît ne pas disposer de droit d'examen ou d'approbation de l'usage des images, ne pas pouvoir prétendre à aucune indemnisation, ni émettre aucune réclamation résultant de la modification, l'altération et/ou la déformation (intentionnelle ou non) de son image.

De son côté, le Comité d'Organisation s'engage à ne pas porter atteinte à la personne du compétiteur ni faire usage commercial de l'image des compétiteurs.

COUPE DE FRANCE EAU LIBRE 2017

Lac de Saint-Pardoux - Lac du Causse Corrèzien

ENGAGEMENT

« SAINT PARDOUX 2017 »

Plage de Santrop

SAMEDI 8 JUILLET 2017

CLUB OU FEDERATION :

CODE FEDERATION :

ADRESSE :

CODE POSTAL : VILLE :

PAYS :

CONTACT : e-MAIL :

TELEPHONE : FAX :

NOM	PRENOM	N° LICENCE REGION-DEPART-CLUB-LICENCE	CLUB	SEXE	ANNÉE	COURSE (1,5k, 5k ou 10k)

MERCI DE REMPLIR EN MAJUSCULES

AUTORISATION PARENTALE POUR LES MINEURS NON LICENCIES

Je soussigné, _____ parent ou tuteur légal de _____, autorise mon fils / ma fille à participer à l'épreuve "Promotion" en Eau Libre qui se déroulera sur le Lac de Saint Pardoux le samedi 8 juillet 2017. **Je joins pour mon enfant un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la natation en eau libre en compétition datant de moins de 3 mois.**

Fait le : _____ Signature obligatoire :

Je déclare avoir pris connaissance attentivement du règlement et avoir bien compris ses termes, en particulier l'article 10 sur le droit à l'image, et accepte les décisions prises par les organisateurs pour assurer une sécurité optimale. Je reconnais que je signe cet accord librement et volontairement.

SIGNATURE (OBLIGATOIRE):

CACHET

COUPE DE FRANCE EAU LIBRE 2017

Lac de Saint-Pardoux - Lac du Causse Corrèzien

ENGAGEMENT

« SAINT PARDOUX 2017 »

Plage de Santrop

DIMANCHE 9 JUILLET 2017

CLUB OU FEDERATION :

CODE FEDERATION :

--	--	--

ADRESSE :

.....

CODE POSTAL : VILLE :

PAYS :

CONTACT : e-MAIL :

TELEPHONE : FAX :

NOM	PRENOM	N° LICENCE REGION-DEPART-CLUB-LICENCE	CLUB	SEXE	ANNÉE	COURSE (1,5k, 5k ou 10k)

MERCI DE REMPLIR EN MAJUSCULES

AUTORISATION PARENTALE POUR LES MINEURS NON LICENCIES

Je soussigné, _____ parent ou tuteur légal de _____, autorise mon fils / ma fille à participer à l'épreuve "Promotion" en Eau Libre qui se déroulera sur le Lac de Saint Pardoux le dimanche 9 juillet 2017. **Je joins pour mon enfant un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la natation en eau libre en compétition datant de moins de 3 mois.**

Fait le : _____ Signature obligatoire :

Je déclare avoir pris connaissance attentivement du règlement et avoir bien compris ses termes, en particulier l'article 10 sur le droit à l'image, et accepte les décisions prises par les organisateurs pour assurer une sécurité optimale. Je reconnais que je signe cet accord librement et volontairement.

SIGNATURE (OBLIGATOIRE):

CACHET

